

## **CONVOCAATION**

**à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de TéléMarécottes S.A.  
dont le siège est à Salvan - Les Marécottes  
qui se tiendra le samedi 17 septembre 2022 à 11h00  
au restaurant de La Creusaz.**

Ordre du jour :

1. Contrôle des présences.
2. Désignation du secrétaire et des scrutateurs de l'assemblée.
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 septembre 2021.
4. Rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2021 / 2022.
5. Examen des comptes de bilan, d'exploitation et de pertes et profits de l'exercice 2021 / 2022.
6. Rapport de l'organe de révision pour le même exercice.
7. Approbation du rapport annuel et de gestion.
8. Approbation des comptes annuels.
9. Décharge aux membres du conseil d'administration.
10. Nomination de l'organe de révision.
11. Démission et nomination du Conseil d'Administration
12. Nouvelle télécabine
13. Divers et propositions individuelles.

Les comptes et le rapport annuel de gestion (art. 662 CO) sont à disposition des actionnaires au bureau de TéléMarécottes où ils peuvent être consultés sur rendez-vous.

**Nous tenons à préciser que toutes les personnes qui n'auraient pas fait convertir leurs actions au porteur en actions nominatives sont les bienvenues, mais ne pourrions en aucun cas voter.**

**Pour tous renseignements, contactez notre bureau par mail à [administration@telemarecottes.ch](mailto:administration@telemarecottes.ch).**

Salvan - Les Marécottes, août 2022

TéléMarécottes S.A.  
Le conseil d'administration